

École Richelieu

Rapport annuel
du conseil d'établissement
2022-2023

*Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy*

Québec 

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Chers parents,

C'est avec un immense plaisir que nous vous présentons le rapport annuel 2022-2023 de l'école Richelieu.

Après quelques années chamboulées par la pandémie, cette année scolaire fut marquée par un retour à la normalité. Avec la fin des mesures sanitaires, l'ensemble des membres du personnel enseignant, de soutien et professionnel ont pu offrir une panoplie d'activités stimulantes et impliquer les élèves dans des projets enrichissants. À travers ceux-ci, ils ont amené nos enfants à apprécier l'école et leur ont inculqué des valeurs et des enseignements leur permettant de s'épanouir à leur plein potentiel et de les préparer à la vie en société. Nous tenons à remercier l'ensemble des employés et des bénévoles qui se sont investis auprès des élèves et qui ont fait preuve d'une incroyable ingéniosité, d'une générosité admirable et d'un dévouement sans borne afin de continuer à offrir des services de qualité à nos élèves. Vous avez une nouvelle fois fait la preuve que vous constituez une richesse pour l'école Richelieu et que vous constituez de magnifiques exemples pour nos enfants.

En terminant, je tenais à souligner le travail de mes confrères et consœurs membres du conseil d'établissement. Ce fut un véritable honneur de réfléchir avec vous à l'avenir de cette magnifique école et de travailler avec vous. Merci également aux parents pour votre dévouement. Enfin, je tenais à souligner le professionnalisme du personnel du service de garde qui a su garder le cap malgré le départ de son phare en janvier. Au nom de tous les parents, merci Luce pour toutes ces belles années.

Bruno Pilon
Président du conseil d'établissement

Geneviève Boulanger
Directrice

TABLE DES MATIÈRES

4	NOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
5	BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
5	2.1 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
6	2.2 ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
10	2.3 PROJET ÉDUCATIF - RÉSULTATS OBTENUS
13	REDDITION DE COMPTE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE
14	ANNEXE

1 – NOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Titre et fonction au conseil	Nom et prénom
Président, parent	Bruno Pilon
Parent	Patrick Régimbal
Parent	Maryse Paradis
Parent et représentante au comité de parents	Mélanie Picard
Membre du personnel enseignant	Maryse Dupuis
Membre du personnel enseignant	Laurence Morel
Membre du personnel enseignant	Philippe Corduant
Membre du personnel du service de garde	Luce Carpentier / Sylvain St-Pierre
Direction	Geneviève Boulanger
Choisissez un élément.	

2.2 – Activités réalisées et décisions prises par le conseil d'établissement

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Octobre 2022	Adoption	Élection président, vice-président et secrétaire du conseil d'établissement	
Octobre 2022	Adoption	Règles de régie interne	
Octobre 2022	Adoption	Calendrier des rencontres du CÉ	
Octobre 2022	Approbation	Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	
Octobre 2022	Adoption	Rapport annuel du conseil d'établissement 2021-2022	
Mai 2023	Approbation	Protocole de mesures contraignantes	
Juin 2023	Approbation	Autorisation sorties et activités scolaires début d'année 2023	
De sept. 2022 à juin 2023	Information	Suivi des travaux en lien avec le projet éducatif 2023-2027	
Mai 2023	Approbation	Code de vie, règles de conduite et mesures de sécurité	
Juin 2023	Information	Date de l'assemblée générale	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Octobre 2022	Approbation	Normes et modalités d'évaluation 2022-2023	Modification
Octobre 2022	Approbation	Activités et sorties éducatives	
Nov. 2022	Approbation	Planification des contenus obligatoires en sexualité et contenus orientation scolaire et professionnelle	
Février 2023	Approbation	Temps alloué aux matières 2023-2024 (grille-matière)	
Mai 2023	Approbation	Règles de classement des élèves et le passage d'un cycle à l'autre	
Mai 2023	Approbation	Rentrée progressive au préscolaire	
Juin 2023	Approbation	Normes et modalités d'évaluation 2023-2024	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
-------------------------	---	----------------	---

Pouvoirs liés aux services extrascolaires

Octobre 2022	Approbation	Activités et sorties du service de garde	
Nov. 2022 et mai 2023	Adoption	Règlements généraux service de garde	
Juin 2023	Adoption	Règles de fonctionnement du service de garde 2023-2024	

Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles

Octobre 2022	Adoption	Budget 2022-2023	
Mai 2023	Approbation	Principes d'encadrement de la politique relative aux contributions financières	
Juin 2023	Consultation	Choix des manuels scolaires et du matériel didactique	
Juin 2023	Adoption	Mesures dédiées et protégées : attestation de déploiement	
Juin 2023	Adoption	Fond à destination spéciale : dépôt des sommes accumulées	
Juin 2023	Adoption	Budget initial 2023-2024	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
-------------------------	---	----------------	---

Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)

Octobre 2022	Approbation	Levée de fonds : Paniers de Noël	
Nov. 2022	Approbation	Levée de fonds : Opération Enfant Soleil « Opération Porte ton pyj »	
Février 2023	Approbation	Levée de fonds : Marché aux puces	

2.3 – Projet éducatif – Résultats obtenus

RÉUSSITE SCOLAIRE Choix prioritaire 1 : Développer les compétences en littératie tout au long du parcours scolaire							
Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2022	Indicateur	Reddition de comptes de l'an 1 – Juin 2020	Reddition de comptes de l'an 2 – Juin 2021	Reddition de comptes de l'an 3 – Juin 2022	Reddition de comptes de l'an 4 – Juin 2023
Diminuer le nombre d'élèves à risque (zone critique) en écriture à la fin de chaque cycle.	15 % des élèves de 2e année sont à risque. 10 % des élèves de 4e année sont à risque. 33 % des élèves sont à risque en 6e année.	Une diminution des élèves à risque (zone critique) en écriture à la fin de chaque cycle	En validant le nombre d'élèves à risque à la fin juin à l'aide de Lumix.	Épreuve ministérielle annulée en raison de la pandémie	26 % des élèves de 2e année sont à risque. 19 % des élèves de 4e année sont à risque. 0 % des élèves sont à risque en 6e année.	29 % des élèves de 2e année sont à risque. 28 % des élèves de 4e année sont à risque. 12 % des élèves de 6e année sont à risque.	23,8 % des élèves de 2e année sont à risque. 20,8 % des élèves de 4e année sont à risque. 34,6 % des élèves de 6e année sont à risque.

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

- Code de correction uniforme
- Conscience phonologique
- Ateliers d'écriture
- Apprentissage du dictionnaire numérique
- Utilisation de la littératie pour l'enseignement de l'écriture
- Utilisation du coffre à outils (3e cycle)

CLIMAT SCOLAIRE
Choix prioritaire 2 :
Assurer une meilleure
communication avec les
parents

Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2022	Indicateur	Reddition de comptes de l'an 1 – Juin 2020	Reddition de comptes de l'an 2 – Juin 2021	Reddition de comptes de l'an 3 – Juin 2022	Reddition de comptes de l'an 4 – Juin 2023
Améliorer la qualité et diversifier les communications école-famille autres que lors des rencontres prévues pour les bulletins.	En général, 63 % des parents se disent toujours satisfaits de la communication entre l'école et la maison.	Une amélioration du taux de satisfaction de la communication entre l'école et la maison	Sondage auprès des parents à la fin de l'année	Aucun résultat : COVID	En général, 83 % des parents se disent toujours satisfaits de la communication entre l'école et la maison	En général, 58 % des parents se disent <u>toujours</u> satisfaits de la communication entre l'école et la maison	Le taux de satisfaction des parents face à la communication entre l'école et la maison est de 8,8 sur 10.

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

- Utilisation active de la page Facebook de l'école
- Envoi de l'Info-parent
- Utilisation du courriel pour les différentes communications

CLIMAT SCOLAIRE
Choix prioritaire 3 :
Agir de façon préventive sur
les problèmes de
comportement

Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2022	Indicateur	Reddition de comptes de l'an 1 – Juin 2020	Reddition de comptes de l'an 2 – Juin 2021	Reddition de comptes de l'an 3 – Juin 2022	Reddition de comptes de l'an 4 – Juin 2023
Offrir aux élèves un environnement sain, stimulant et favorable aux apprentissages.	Il y a eu 15 cas de violence et 1 cas d'intimidation en 2017-2018	Une diminution des cas de violence et d'intimidation	Rapport de l'éducatrice spécialisée à la fin juin	Au total, 4 cas de violence et aucun cas d'intimidation pour 2019-2020 (année partielle)	Au total, 0 cas de violence et 0 cas d'intimidation pour 2020-2021	Au total, 6 cas de violence et/ou d'intimidation pour 2021-2022.	Au total, 4 cas de violence et aucun cas d'intimidation pour 2022-2023.

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

- Venue de l'organisme Action-Tox pour les élèves du 3e cycle
- Venue du policier pour la prévention à la cyberintimidation pour les élèves de 6^e année
- Ateliers d'habiletés sociales en classe et de gestion des émotions
- Sous-groupes d'habiletés sociales avec l'agente de réadaptation
- Présence de l'éducatrice spécialisée dans les classes de maternelle 30 minutes par jour.
- Présence de l'éducatrice spécialisée lors de la récréation

REDDITION DE COMPTE

DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Adopté par le C.E. le 11 octobre 2023 et transmis aux parents le 12 octobre 2023.

Nos résultats 2022-2023	Il y a eu 4 cas de violence et aucun cas d'intimidation pour l'année scolaire 2022-2023.
Constats sur ces résultats	Suite à la mobilisation de l'équipe et à la mise en place d'une procédure d'intervention permettant un meilleur suivi auprès des élèves concernés et leurs parents, nous remarquons une amélioration des comportements d'intimidation. Une intensification au niveau des gestes de violence devra être mise en place en 2023-2024.
Principaux moyens mis en place pour prévenir l'intimidation et la violence	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place d'ateliers en classe visant le développement des habiletés sociales ainsi que la gestion des émotions.- Sous-groupes d'habiletés sociales réalisés par l'agente de réadaptation.- Vigilance des intervenants en lien avec les réseaux sociaux.- Étroite collaboration avec les membres du personnel et communication avec les parents.- Présence de la TES lors des récréations ainsi que sur l'heure du dîner.
Actions mises en place lorsque l'école constate un acte de violence ou d'intimidation	Nom de l'intervenant pivot : Valérie Boissonneault <ul style="list-style-type: none">- Arrêt du comportement, nommer et décrire les impacts possibles. Évaluation de la situation et consignation de l'information.- Rencontre avec la TES, discussion avec les parents et la direction au besoin. Recherche de solutions pour faire cesser le comportement. Diverses sanctions possibles selon le geste et aussi afin de s'assurer que la situation cesse.- Mesures de soutien et d'encadrement auprès de la victime et de l'auteur de violence et d'intimidation. Diverses mesures peuvent être prises afin de sécuriser les élèves concernés. Démarche pour l'apprentissage des comportements souhaités.- Mise à contribution des parents dans tout le processus. Un suivi auprès des élèves concernés est assuré afin de vérifier l'évolution de la situation et apporter les ajustements nécessaires.
Formation offerte sur les violences à caractère sexuel (à compter de l'année 2023-2024)	N/A

Mesures de sécurité prises pour prévenir les violences à caractère sexuel	N/A
--	-----

Annexe

Pouvoirs généraux

- Adoption du projet éducatif ou son actualisation
- Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ou son actualisation
- Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)
- Approbation des contributions financières exigées
- Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe
- Approbation de la liste du matériel d'usage personnel
- Adoption des règles de fonctionnement des services de garde
- Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire
- Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)
- Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement
- Consultation sur les critères de sélection de la direction
- Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité
- Transmission de documents à l'intention des parents

Pouvoirs liés aux services éducatifs

- Approbation des modalités d'application du régime pédagogique
- Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant
- Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études
- Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)
- Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles - matières)
- Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors horaire ou hors école)
- Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)
- Consultation des parents
- Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves

Pouvoirs liés aux services extrascolaires

- Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)
- Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme

Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles

- Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement
- Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)
- Adoption du budget annuel de l'établissement